



DECISION DU PRESIDENT DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

LE PRESIDENT,

N°DC-2025-132

Objet :

**Avenant 1 marché de
conception réalisation d'un
parcours acrobatique filets et
passerelles site des barrages
commune de Renaison lot 2**

Vu l'arrêté interpréfectoral n°117 du 29 décembre 2023 relatif à l'adhésion de la Communauté d'agglomération Loire Forez, des communautés de communes des Vals d'Aix et d'Isable, du Pays d'Urfé et de Marcigny au syndicat mixte « Roannaise de l'eau» ;

Vu la délibération n°2025-037 du Comité syndical du 21 mai 2025 donnant délégation de pouvoir au Président pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, la conclusion, l'exécution et le règlement des avenants aux marchés publics et accords-cadres, quels que soit l'objet, la nature ou le mode de passation lorsque les crédits nécessaires sont inscrits au budget ;

Vu les dispositions des articles L.2194-7 du Code de la Commande Publique portant sur les modifications non substantielles à un marché public ;

Considérant les demandes de modification de la consistance des travaux par le maître d'ouvrage :

- 3 toboggans tressés au lieu de toboggans en PVC.
- 2 cabanes prévues à l'arrivée des 3 toboggans pour simplifier l'ouverture et la fermeture du site.
- Amené et repli de chantier supplémentaire pour l'installation de 2 toboggans tressés, dès réception de la marchandise.

Considérant que le titulaire a établi le coût total des plus-values à 4 800€HT.

Considérant que la garantie apportée par le titulaire de l'inutilité du poteau artificiel prévu dans les spécifications du parcours a conduit le maître d'ouvrage à y renoncer.

En conséquence, le poste 1-2 du DPGF "Fourniture et installation du poteau P1 (y compris ferrure de liaison avec le massif)" est à supprimer pour une valeur de 8 800 € HT.

Considérant que l'ensemble de ces modifications doit faire l'objet d'un avenant afin de porter le montant du marché à un total de 121 060 € HT au lieu de 125 060 € HT.

En conséquence, Monsieur le Président

DECIDE

- Approuver l'avenant 1 au marché de conception et réalisation d'un parcours

acrobatique filets et passerelles piétonnes sur le site des barrages commune de Renaison lot n°2 ayant pour objet de modifier le montant initial dudit marché ;

- Fixer le nouveau montant du marché à 121 060€ HT ;
- Autoriser Monsieur le Président à signer ledit avenant.

Roanne, le 19 juin 2025



Le Président,

Daniel FRECHET



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS
AVENANT N°¹

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Syndicat Roannaise de l'Eau

63 rue Jean Jaurès
42313 ROANNE
Tél : 0477686894

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

AKRO ZIP
38 route du pont de l'Asse
04270 BRAS D'ASSE
06 69 07 10 69

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Conception et réalisation d'un parcours filet et passerelles piétonnes sur le site de barrages commun de Renaison (42370)

■ Date de la notification du marché public : 9/04/2025

■ Durée d'exécution du marché public : 10 semaines.

■ **Montant initial du marché public :**

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 125 060€
- Montant TTC : 150 072€

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

En raison de demandes de modification de la consistance des travaux par le maître d'ouvrage :

- 3 toboggans tressés au lieu de toboggans en PVC.
- 2 cabanes prévues à l'arrivée des 3 toboggans pour simplifier l'ouverture et la fermeture du site.
- Frais d'aménagement et repli de chantier supplémentaire pour l'installation de 2 toboggans tressés, dès réception de la marchandise.

Le titulaire a établi le coût total des plus-values à 4 800€ HT.

Par ailleurs, la garantie apportée par le titulaire de l'inutilité du poteau artificiel prévu dans les spécifications du parcours conduit le maître d'ouvrage à y renoncer.

En conséquence, le poste 1-2 du DPGF "Fourniture et installation du poteau P1 (y compris ferrure de liaison avec le massif)" est à supprimer pour une valeur de 8 800 € HT.

L'ensemble de ces modifications fait l'objet du présent avenant afin de porter le montant du marché à un total de 121 060 € HT au lieu de 125 060 € HT.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cochez la case correspondante.)

☐

Non

☒

Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : - 4 000€
- Montant TTC : - 480€
- % d'écart introduit par l'avenant : -0,032

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 121 060€
- Montant TTC : 145 272€

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)